

1^{er} mai 2016, Fête internationale des travailleurs

L'actualité politique de 2015 s'est invitée à la réflexion sur la Fête internationale des travailleurs du 1^{er} mai 2016, par l'arrivée massive de réfugiés en Europe, qui sont pour l'essentiel, des travailleurs ou des familles de travailleurs. Le trop-plein des camps de réfugiés au Liban et en Turquie a même débordé sur nous, avec l'arrivée de 25 000 Syriens au Canada, dont quelques milliers au Québec.

Ceux-ci s'ajoutent, il va sans dire, aux 50 000 immigrants que le Québec reçoit, chaque année. Ce n'est pas tout ; il y a aussi environ 38 000 (chiffre de 2013) travailleurs temporaires, au titre d'un programme du gouvernement fédéral, embauchés sur les fermes, dans les usines de transformation, dans la restauration, et depuis quelques années, dans des mines, des banques comme la RBC, des géants de communication, et même des universités. Certains peuvent avoir des visas de 2 ans. Ces travailleurs ont peu de protection, sont peu intégrés et ne peuvent pratiquement pas postuler à l'Immigration.

Or, l'expérience l'atteste et les spécialistes le confirment, l'emploi est et demeure le principal facteur d'intégration des immigrants à la société d'accueil. L'emploi facilite aussi l'apprentissage de la langue du pays hôte et favorise l'inclusion sociale.

Il y a cependant parfois loin de la coupe aux lèvres dans le parcours des immigrants. Les statistiques révèlent que le taux de chômage des immigrants est le DOUBLE de celui des nationaux ; ce qui signifie que le taux de chômage des immigrants au Québec serait d'environ 15%, même si on dit manquer de main-d'œuvre.

On sait par ailleurs que, même quand ils trouvent de l'emploi, les immigrants sont employés souvent dans des tâches dont les exigences sont en deçà de leurs qualifications ; c'est le syndrome de l'ingénieur, chauffeur de taxi.

Officiellement, il n'y a pas de racisme chez nous. Il n'existe que la petite discrimination tranquille et journalière qui fait se poser comme un obstacle quasi infranchissable, une couleur de peau, un accent, un nom plus difficile à prononcer, une pièce de vêtement, un signe religieux discret, et quoi encore !

A preuve. Une étude réalisée à Toronto en 2009, par le professeur Oreopoulos, indique que dans cette ville où 50% de la population est d'origine étrangère, les candidats à un emploi qui ont un nom près de l'anglais (English sounding) ont 40% plus de chances d'avoir une entrevue que ceux qui ont des noms chinois, indiens ou pakistanais. Il conclut « que les résultats suggèrent une discrimination considérable de la part des employeurs, à l'égard des candidats ayants des noms étrangers (ethnic names) » (notre traduction)

Pourquoi en serait-il autrement au Québec ?

Que faire devant cette situation consternante ? Des gestes concrets inspirés d'un humanisme profond et d'une vision progressiste de notre société, sont possibles

pour chacun et chacune, selon sa situation et ses capacités. Et ce à trois niveaux d'action.

Une action politique d'abord, face aux gouvernements du Canada et du Québec, qui ont la responsabilité et les pouvoirs de légiférer sur le choix et l'accueil des immigrants, de l'aide et de la protection qui leur seront accordées, en particulier les plus exposés comme les travailleurs temporaires. Ils peuvent aussi mettre en place les mesures visant l'apprentissage de la langue, l'inclusion sociale et la transition vers le travail.

Les entreprises, incluant les institutions publiques comme les ministères, les hôpitaux, les écoles, etc. doivent faire preuve d'ouverture. Ouverture pour offrir des stages en emploi. Ouverture pour la reconnaissance des compétences, même celles acquises à l'étranger, tant par les études que par les expériences de travail. Celles qui le font en tirent de grands bénéfices pour elles-mêmes et favorisent le développement de leur milieu.

Enfin, chacun a la capacité d'améliorer son milieu, par une plus grande attention aux personnes dans son milieu de travail. L'accueil des immigrants par les pairs dans le milieu de travail doit être soigné ; aller au-devant de quelqu'un qui arrive, qui est stressé par ce premier jour dans un milieu inconnu est à la portée de tout le monde. En entreprise, le travail n'est pas tout ; il y a aussi une vie sociale, au café, à la cafétéria, au club social, au syndicat, au gymnase, et aux fêtes organisées par celle-ci. Rien de plus déprimant que de voir les immigrants ou étrangers être obligés de manger ensemble, de se tenir entre eux, sans contacts avec les nationaux.

Puisqu'ici, la Fête internationale des travailleurs n'est pas fériée, tout le monde sera au travail, n'est-ce pas une occasion de poser un geste d'accueil à l'égard d'un ou d'une collègue immigrante ?

Bonne Fête des travailleurs, ce 1^{er} mai 2016

Claude Cantin

Au nom du Comité de Coordination du Parvis de Québec